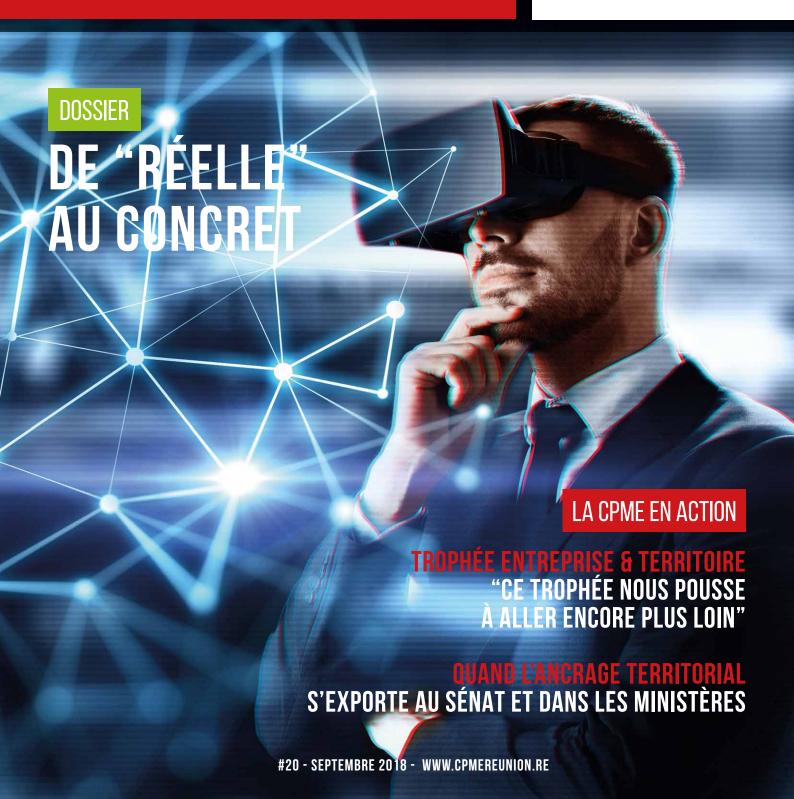
TALENTS & TERRITOIRE

OSER LA RÉUNION







Talents & Territoire,

Le magazine de la CPME Réunion

Directeur de la publication :

Dominique VIENNE

dvienne@cpmereunion.re

Rédactrice en chef : Santhi VELOUPOULE

sveloupoule@cpmereunion.re

Comité éditorial :

Jérôme CALVET, Alex HOW CHOONG, Jean-François TARDIF, Gérard LEBON

Assistance technique et rédaction :

Nazîha ISSOP et Benjamin POSTAIRE

Maquette:

 $Louise\ Ferry\ -\ If erry.contact@gmail.com$

Crédits photos : Shutterstock

Régie publicitaire :

02 62 96 43 16

Imprimeur :

NID

Dépôt légal :

Septembre 2018

ISSN:

2257-6126

Publication gratuite

Toute reproduction partielle ou intégrale

d'articles est interdite.

54, chemin cachalot Pierrefonds

97410 Saint-Pierre

nmogalia@cpmereunion.re Site: www.cpmereunion.re Facebook: CPME Réunion

Twitter: @CPME974

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

NOUS SOMMES DES ENTREPRENEURS DU TERRITOIRE

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'économie a trop souvent été décrite comme macro-économique, globale, mondiale et attachée aux grandes entreprises : on parle d'entreprises du CAC40, de marchés internationaux, de clusters, de pôles de compétitivité.

Pourtant et heureusement, les concepts d'économie locale adaptés aux territoires apparaissent aussi de plus en plus fréquemment dans les politiques publiques et dans les attentes des citoyens : on parle d'entrepreneurs, d'achats responsables, de fierté locale, de marques territoriales...

Cette vision territoriale est une formidable opportunité qui se présente à nous. Pourquoi ne pas s'appuyer sur ces nouvelles perspectives, en considérant les concepts de "local", "ouverture", "proximité" et "territoire", comme des leviers majeurs d'une mutation de l'économie et de la société à La Réunion ?

Le "local" est apparu dans les discours ces dernières années pour être confronté au "global". La mondialisation-globalisation étant évidemment un sujet de préoccupation pour notre économie car elle nous expose au marché mondial et à ses effets pervers. Seulement il ne faut pas poser une grille de lecture antagoniste.

La stratégie d'ouverture de notre économie, premier versant d'une compétitivité territoriale, est un enjeu majeur pour l'attractivité de notre territoire à des investissements extérieurs et l'internationalisation par nos entreprises réunionnaises.

La stratégie de diversification et densification de notre économie, second versant de cette compétitivité territoriale, permet de satisfaire de multiples ambitions dont l'emploi local pérenne et non délocalisable, la valorisation de nos traditions et savoir-faire, la formation ainsi que l'émergence d'activités inclusives pour notre jeunesse.

C'est pour nourrir cette ambition que nous avons réalisé l'étude RÉELLE (Ré-Enraciner l'économie LocaLE), qui permet d'identifier les angles morts de notre économie et révéler les emplois que l'on peut relocaliser. Pour cela, on ne demande pas de répondre à l'unique question de la localisation physique des activités économiques ni d'envisager une quelconque autarcie, mais au contraire

de construire une dynamique économique et sociale permettant aux entreprises, collectivités publiques, administrations et citoyens de participer au développement d'une économie forte.

"L'ancrage territorial est la matérialisation théorique et opérationnelle du concept de territoire"

Le "local" n'est pas un attribut géographique mais d'abord une dynamique sociale des acteurs publics et privés. Plus que les espaces, ce sont donc les hommes qui sont "locaux" dans leur manière de produire, d'habiter, de se rencontrer, de construire ensemble leur gouvernance à l'échelle du bout de terre qu'ils jugent important pour leur vie.

La Réunion est passée, en 1986, de la décentralisation à la régionalisation. Depuis janvier 2017 et la loi NOTre, la régionalisation devient territorialisation. A la CPME, nous portons cet ADN d'entrepreneur du territoire c'est pourquoi nous souhaitons saisir cette formidable opportunité en révélant, au-delà de l'aspect administratif, un espace de vie et de projet commun.

Les journées de l'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et du territoire, qui ont eu lieu en décembre 2017, se sont conclues par la signature historique d'un "mémorandum pour l'Ancrage territorial" engageant les principaux acteurs locaux.

L'ancrage territorial peut paraître une notion éloignée de nos réalités quotidiennes mais il est la matérialisation, à la fois théorique et opérationnelle, du concept de "territoire", qui est le centre d'action pour nombre d'enjeux contemporains des entreprises, des pouvoirs publics, des citoyens et surtout de notre jeunesse.

La mutation a été lancée et la CPME y a activement contribué.

Oser la réunion, notre credo, notre destin commun!

Dominique VIENNE Président de la CPME Réunion

J'aimerais rendre mon commerce plus florissant.



CÔTÉ **PRO**

Dynamisez votre activité et développez votre relation client grâce à nos solutions de communication commerciale sur mesure. La Poste Solutions Business accompagne votre réussite.



SOMMAIRE



06 ILS NOUS ONT REJOINTS
08 ILS NOUS REPRÉSENTENT



10 sur le terrain

12 BRÈVES D'ÉVÉNEMENTS

16 ÉCHOS DE COMMISSIONS



17 DE "RÉELLE" AU CONCRET

18 QUAND L'ÉTUDE RÉELLE DEVIENT RÉALITE ÉCONOMIQUE

20 ERIC LEUNG : LA VISION

MORGANE PALMIERI : L'ACTION

24 TEMERGIE : L'EXEMPLE



26 ÉCONOMIE LOCALE

POINT DE VUE D'EXPERTS

31 RETOUR EN IMAGES





D.LE GUYADER SKOR CONSEIL

J'ai adhéré à la CPME Réunion parce qu'il me parait évident que la représentation collective des TPE-PME permet de réaliser des actions fédérées, porteuses de perspectives économiques et de progrès social. C'est une force collective obligatoire qui me permet de donner plus de sens à l'ensemble de mes actions de soutien, de conseil et de formation au profit des entreprises réunionnaises. Sans la CPME Réunion, les entreprises de taille modeste seraient relativement inaudibles auprès des pouvoirs publics et handicapées dans leur accès à certains services et informations.



MARIE IGLICKI PERLIN PAIN PAIN

Nous avons décidé d'adhérer à la CPME Réunion car nous pensons nécessaire de fédérer localement des professionnels de nos métiers : boulangerie et pâtisserie notamment, artisanat et commerce plus largement. L'objectif est de pouvoir dialoguer ensemble et défendre nos intérêts communs. La CPME Réunion représente pour nous la meilleure solution par sa proximité avec les PME locales.



LA CPME RÉUNION EST UNE
GRANDE FAMILLE QUI
ACCOMPAGNE, DÉFEND ET REPRÉSENTE
LES ENTREPRISES LOCALES.
REJOIGNEZ-VOUS!



JEAN LUC IGLICKI CHEZ MAXIME

J'ai adhéré à la CPME Réunion parce l'union fait la force et que regrouper les Boulangers Pâtissiers est selon moi nécessaire. Des préoccupations et des soucis nouveaux se présentent à nous et la CPME Réunion représente pour moi la meilleure solution pour nous défendre de par sa proximité avec les PME locales.

SAVE THE DATE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CPME RÉUNION LE 7 MARS 2019!



ZÉLIA NIRLO ZE,N FORMATION

Nous avons choisi d'adhérer à la CPME pour plusieurs raisons. En premier lieu, rencontrer d'autres TPE-PME locales et créer un réseau de proximité, mais aussi participer aux ateliers pour échanger sur les pratiques professionnelles. C'est également la possibilité d'avoir accès à des informations sociales et économiques, de poser un autre regard sur le chef d'entreprise et de participer au développement du territoire réunionnais à travers l'engagement et les valeurs défendues par la CPME Réunion.



LAURENT SEVERIN SYRION ECO CONCEPT

J'ai adhéré tout de suite à la philosophie de la CPME.

D'une part pour l'esprit de famille véhiculé par l'équipe elle-même qui ne ménage aucuns efforts afin de dynamiser ses actions. Et d'autre part car j'aime à penser, peut être un peu naïvement, que les petits entrepreneurs pourront un jour travailler en collaboration intelligente malgré tout ce qui semble nous séparer, dans un monde de plus en plus orienté vers le profit personnel.

J'ose ainsi penser que nous finirons par mutualiser nos efforts afin de rendre plus complexe l'accès aux marchés locaux aux super entreprises extérieures qui ne pérennisent hélas pas leurs actions d'employeurs sur la région une fois les profits empochés.

L'ancrage territorial est le motif que j'ai choisi, c'est l'idée première qui m'amène à espérer mutualisation, groupement, coopérative et d'autres formes de sages partenariats.

POUR EXISTER, INFLUER PROGRESSER ENSEMBLE, REJOIGNEZ LE RÉSEAU DES TPE/PME.

PENSEZ CPME!

VOTRE CONTACT POUR ADHÉRER:

YOUSHAA HASSENJEE

TÉL: 06 92 77 80 63

MAIL: adhesion@cpmereunion.re

ILS NOUS REPRÉSENTENT

TROIS QUESTIONS À DANIELLE GROS, PRÉSIDENTE DE L'AFDET "INNOVATION, AUDACE, RASSEMBLEMENT, CO-CONSTRUCTION ET AUTHENTICITÉ!"

CO-DIRECTRICE DE LA COMMISSION EMPLOI FORMATION JEUNESSE (EFJ), DANIELLE GROS EST ÉGALEMENT, DEPUIS JUILLET, PRÉSIDENTE DE L'AFDET (ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE). ELLE SOUHAITE Y PORTER LES VALEURS DE LA CPME RÉUNION AVEC PASSION ET CONVICTION.

QU'EST-CE QUE L'AFDET ET QUEL EST VOTRE Rôle au sein de cette association ?

Danielle Gros: Je suis investie dans la réorganisation et la dynamisation de la section Réunion de l'AFDET. Cette structure est au service de l'enseignement technique et de l'insertion des jeunes réunionnais à travers l'animation du lien entre la formation professionnelle et le monde de l'entreprise. Lors de son AG du 20 juin et du premier bureau du 5 juillet, j'en ai été élue présidente.

QUELS SONT LES OBJECTIFS QUE VOUS AVEZ DÉFINIS POUR CETTE NOUVELLE GOUVERNANCE ?

La feuille de route du nouveau bureau est le renforcement de la communication, l'accompagnement financier de projets en lien avec l'entrepreneuriat (hors EPA), la découverte du monde économique, la valorisation d'une filière en tension et la structuration du lien entre école et entreprise.



SUR TOUS CES SUJETS IMPORTANTS, VOUS ALLEZ POUVOIR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA CPME RÉUNION ?

Il s'agit d'un beau challenge pour la CPME Réunion en lien avec la convention Rectorat/ CPME en cours de renouvellement. Bien évidement, ce mandat concourt à la mise en actes des principales valeurs de la CPME qui sont l'innovation, l'audace, le rassemblement et la co-construction. Le tout mené avec authenticité!



Groupama Océan Indien - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de l'Océan Indien - 7 rue André Lardy BP 103 97438 Sainte-Marie - 314 635 319 RCS Saint-Denis - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 61 rue Taitbout 75009 Paris - Document et visuels non contractuels - Crédit photo : JF LABAT - GOI - Juin 2018

0262 300 300







10 SUR LE TERRAIN 12 BRÈVES D'ÉVÉNEMENTS 16 ÉCHOS DE COMMISSIONS





AU FORUM PME! POUR "RENCONTRER, SENSIBILISER ET FAIRE LE PLEIN D'IDÉES NEUVES"

LE 12 JUIN, AU PALAIS BRONGNIART À PARIS, SE TENAIT LE FORUM PME! UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LA CPME ET RASSEMBLANT DIRIGEANTS DE TPE-PME, DE START-UPS, DE GRANDS GROUPES MAIS AUSSI PORTEURS DE PROJETS, JOURNALISTES, INSTITUTIONS, FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ET BIEN ENTENDU LES CPME TERRITORIALES. LA CPME RÉUNION ÉTAIT NATURELLEMENT REPRÉSENTÉE PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN DYNAMIQUE ADMINISTRATEUR, THIERRY FAYET. IL RACONTE.

"En déplacement professionnel à Paris, le conseil d'administration de la CPME Réunion et son président, Dominique Vienne, m'ont demandé de représenter La Réunion et le syndicat à ce rendez vous annuel de la CPME. J'ai bien évidemment relevé ce défi avec la force qui nous caractérise, celle qui nous pousse à faire rayonner nos entreprises et notre territoire.

Cette année le Forum PME !, qui se déroulait au Palais Brongniart, était structuré autour de 4 pôles, pensés par des entrepreneurs, afin de faire découvrir les nouvelles dynamiques des PME : Esprit d'équipe (l'homme au cœur de l'entreprise), Esprit de conquête (développer son entreprise), Esprit avisé (solutions expertes pour l'entreprise) L'Accélérateur (innovations et démonstrations de start-ups).

Notre espace était volontairement situé dans le pôle Esprit de conquête. J'ai ainsi pu mettre en lumière les grands dossiers que nous soutenons, à savoir la Stratégie du Bon Achat (SBA) et l'étude RÉELLE (Ré-enraciner l'économie Locale), et bien entendu démontrer le dynamisme de nos entreprises.





Thierry FAYET, Administrateur CPME Réunion; François FALISE, Directeur formation Fédération française du bâtiment; Jean Michel POTTIER, Vice Président CPME, Chargé des Affaires sociales et formation; Eric CHEVEE, Administrateur AGEFOS PME et président CESER Loir; Florian FAURE, Directeur des affaires sociales et formation.

Cette riche journée a été l'occasion de présenter nos travaux aux représentants des CPME territoriales, tous très intéressés par notre démarche. J'ai également échangé avec Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, toujours dans la volonté de montrer les initiatives de la CPME Réunion à l'échelle de son territoire.

"François Asselin a pu remettre nos propositions à Bruno Le Maire"

L'un des moments forts a sans aucun doute été la rencontre avec François Asselin, président national de la CPME, qui a pu remettre, en ma présence, nos dernières propositions à Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et Finances.

J'ai également eu un long et fructueux échange avec les représentants nationaux de la commission sociale de la CPME et de l'AGEFOS PME sur la loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel". Une belle occasion de parler de notre commission "Emploi, formation jeunesse", que je co-dirige, et des travaux en cours à Jean Michel Pottier, vice-président de la CPME nationale.

Toujours sur le sujet formation, Pierre Courbebaisse, président national de la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP), dont je suis administrateur national, est également venu échanger sur le stand Réunion.

Plus généralement, cette édition 2018 a mis en avant la créativité des PME, prouvant une nouvelle que c'était la clé de leur succès. Participer à cet événement est assurément l'occasion d'étoffer son réseau, faire le plein d'idées neuves et trouver des solutions pertinentes qui feront à terme la différence.

C'est enfin la possibilité de rencontrer et sensibiliser les politiques sur les perspectives de développement des territoires de la France Océanique, et en particulier de La Réunion."

de l'Europe et des Affaires Etrangères.



QUAND L'ANCRAGE TERRITORIAL S'EXPORTE AU SÉNAT ET DANS LES MINISTÈRES

EN JUIN DERNIER, DES REPRÉSENTANTS DE LA CPME RÉUNION SE SONT RENDUS À PARIS DANS LE CADRE D'UN COLLOQUE ORGANISÉ AU SÉNAT SUR LE THÈME: "RÉVÉLER L'ANCRAGE LOCAL DES ÉCONOMIES ULTRAMARINES". ILS EN ONT PROFITÉ POUR S'ENTRETENIR AVEC LA MINISTRE DES OUTRE-MER, ANNICK GIRARDIN, AINSI QU'UN CONSEILLER DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ET AINSI ESSAIMER LES BONNES PRATIQUES RÉUNIONNAISES.



L'ancrage territorial si cher à la CPME Réunion n'en finit plus de faire des émules. Le 21 juin, c'est le Sénat qui y consacrait un colloque: "Révéler l'ancrage local des économies ultramarines". Un colloque organisé à l'initiative de la CPME Réunion, acteur moteur dans cette dynamique, et qui était l'occasion pour le syndicat de diffuser ses bonnes pratiques tout en gardant une oreille attentive aux initiatives des autres territoires.

Dominique Vienne, président de la CPME Réunion, Éric Leung, vice-président délégué, Johnny Law-Yen également vice-président délégué, et Santhi Véloupoulé, déléguée générale, ont donc pris part aux échanges et ont notamment pu présenter l'étude RÉELLE et le dispositif SBA, deux initiatives portées par le syndicat et s'inscrivant complètement dans cette volonté de renforcer l'ancrage local des territoires ultra-marins.

En plus de Gérald Maillot, président de la CINOR, la délégation réunionnaise comptait dans ses rangs Guillaume Branlat, président du directoire de la société aéroportuaire Aéroport de La Réunion Roland-Garros. Il a ainsi pu exposer les conséquences positives de la démarche d'ancrage territorial engagée par l'aéroport, notamment à travers la Stratégie du Bon Achat (SBA) qui va selon lui permettre "de rendre un acheteur public plus attractif auprès des entreprises".



En marge de ce colloque, les représentants de la CPME Réunion ont profité de ce déplacement parisien pour s'entretenir avec la Ministre des Outre-mer, Annick Girardin. L'objectif est toujours de rester dans une démarche volontariste : "Notre intention était de montrer que nous ne sommes pas uniquement dans des demandes ou des attentes. Nous venions proposer des solutions. Dans la France Océanique, les Outre-mer sont aussi et il faut les voir comme tels, des espaces de solutions", explique Dominique Vienne.

Des solutions sur les délais de paiement proposées à la Ministre des Outre-mer

C'était également l'occasion d'aborder un sujet important pour les chefs d'entreprises réunionnais : les délais de paiement. Là encore, plutôt que d'être en position d'attente, la CPME Réunion est venue avec des propositions formulées par son président : "Notre solution était de dire que les collectivités publiques territoriales qui travaillent avec des financements européens et nationaux pourraient pré-financer en faisant une cession de créance auprès de la banque des territoires, pour payer immédiatement les entreprises sans attendre de recevoir ces fonds. A La Réunion, tout le monde reconnaît que le temps administratif n'est pas le temps économique et que cela fait des dégâts. C'est pourquoi

nous proposons des solutions qui créent des conditions de facilitation de paiement".

La démarche RÉELLE pour enrichir la feuille de route sur l'économie circulaire

Ce déplacement coïncidait également avec la présentation de la feuille de route du gouvernement sur l'économie circulaire qui préconise 50 mesures à travers 4 axes: "mieux consommer, mieux valoriser, mieux recycler, mieux collaborer". Dans ce cadre, les représentants de la CPME Réunion ont rencontré un conseiller du Ministère de la Transition écologique afin de présenter l'étude RÉELLE, celle-ci entrant parfaitement dans les objectifs du quatrième axe: mieux collaborer.

"Nous avons envisagé une collaboration avec le Ministère de la Transition écologique qui s'est dit, par l'intermédiaire de son représentant, intéressé à créer un projet avec la CPME Réunion", assure Dominique Vienne. Ce projet, il pourrait prendre la forme d'une "expérimentation sur un territoire de la France océanique pour mettre en œuvre cette dynamique RÉELLE et ensuite la dupliquer sur les autres territoires français", ajoute-t-il. Une expérimentation qui pourrait voir le jour dans les trois prochains mois. C'est ce qu'on appelle un déplacement fructueux.





TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE

DEUX LAURÉATS ET UN VAINQUEUR : L'ANCRAGE TERRITORIAL

En deux éditions, le Trophée Entreprise & Territoire s'est déjà affirmé comme une référence pour les acteurs engagés dans la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et plus largement le développement économique basé sur l'ancrage territorial.

Cette année, le Trophée intégrait deux nouveautés par rapport à la première édition. Il était ouvert à toutes les entreprises, même non-adhérentes à la CPME Réunion, et récompensait deux catégories : Le "Trophée Entreprise & Territoire" pour les entreprises de cinq salariés et plus et le "Prix Émergence" pour les TPE/PME de moins de cinq salariés.

Les lauréats de ces deux catégories ont été annoncés lors de la cérémonie de clôture qui s'est déroulée le mardi 12 juin, au Domaine du Moca à Saint-Denis. Nous leur avons donné la parole.



GRÉGORY GRIMOULT

"SANS LE SAVOIR, J'AVAIS DÉJÀ UNE POLITIQUE RSE"

GRÉGORY GRIMOULT EST LE FONDATEUR ET GÉRANT DE L'ENTREPRISE CALICOCO, SPÉCIALISÉE DANS LA PRODUCTION DE CONFISERIES ARTISANALES ET LAURÉAT DU "PRIX ÉMERGENCE".

COMMENT VOUS EST VENUE L'ENVIE DE PARTICIPER au trophée entreprise & territoire ?

Grégory Grimoult: L'année dernière, je n'avais pas pu participer car je ne suis pas adhérent de la CPME Réunion. Pour cette deuxième édition, comme il n'était pas nécessaire d'être adhérent, je me suis dit "pourquoi pas" et me suis inscrit. Pour être honnête, au début, la RSE je ne savais même pas ce que c'était. C'était du chinois pour moi. Puis en m'y intéressant, je me suis rendu compte que, sans le savoir, j'avais déjà une politique RSE!

COMMENT S'EST DÉROULÉE VOTRE CANDIDATURE ET LE TRAVAIL AVEC LES ÉTUDIANTS DE L'IAE ?

Ils sont venus deux fois dans l'entreprise pour voir notre manière de travailler. Ils ont pris des photos, fait des vidéos. Je suis ensuite venu voir leur première présentation devant un jury et j'ai trouvé très intéressant d'avoir le ressenti d'un regard extérieur sur ma société. Ils ont même mis en avant des points RSE que je n'avais pas identifiés. Et puis j'étais vraiment heureux de constater que j'avais réussi à leur transmettre la manière dont je vois mon entreprise et appréhende mon travail.

JUSTEMENT, COMMENT SE MANIFESTE CONCRÈTEMENT VOTRE POLITIQUE RSE ?

Par de petits gestes simples et qui, pour moi, étaient naturels.

Par exemple, nous faisons toutes nos livraisons avec une voiture hybride, utilisons du plastique biodégradable pour nos emballages et je travaille uniquement des fruits et saveurs de La Réunion. Par ailleurs, la politique managériale de Calicoco est basée sur la confiance. J'ai aujourd'hui deux employés. Le premier, je l'ai rencontré sur les marchés où il vendait des saucissons. Le second a été en essai durant une semaine et ça n'a pas collé. Mais je l'ai rappelé pour lui donner une deuxième chance et, avec le temps, il s'est adapté et je peux aujourd'hui m'appuyer sur lui.

AVEZ-VOUS EU DES RETOURS SUITE À CE PRIX ET COMMENT Envisagez-vous l'évolution de votre entreprise ?

Tout d'abord, ce genre de récompense donne confiance et valorise ce que l'on fait au quotidien. Ça m'a aussi donné envie d'aller plus loin dans ma démarche RSE, par exemple en recyclant d'avantage. Pourquoi as également faire visiter nos locaux pour montrer ce que l'on fait. D'un point de vue commercial, ce Prix me crédibilise encore plus sur le marché d'autant que je cherche de nouveaux distributeurs et souhaite m'exporter à Maurice. Vous savez, Calicoco est une histoire de famille. C'est l'union du calisson d'Aix-en-Provence, d'où je suis originaire, et des produits réunionnais, l'île de ma femme. Le Ti Calicoco à d'ailleurs été créé pour la naissance de notre enfant. C'est toute cette démarche que ce Prix vient récompenser!





JULIEN QUÉRÉ "CE TROPHÉE NOUS POUSSE À ALLER ENCORE PLUS LOIN"

JULIEN QUÉRÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COGEDAL (COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ALIMENTATION DE LA RÉUNION) REVIENT SUR LA DÉMARCHE RSE DE SON ENTREPRISE ET L'INTÉRÊT DE PARTICIPER AU TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE.

POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ PARTICIPER AU TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE ?

Julien Quéré: Depuis 2014, la COGEDAL s'est engagée dans une démarche RSE en prenant en compte au quotidien l'impact de ses choix sur le développement social, sociétal et environnemental de La Réunion. Pour accompagner et déployer notre politique RSE, nous nous efforçons d'agir sur chacune des étapes de notre chaîne de valeur et travaillons en collaboration avec les parties prenantes animées par nos trois valeurs: Proximité, Solidarité, Créativité. Avec ce trophée, nous avons souhaité mettre en exergue nos engagements sociétaux relatifs aux parties prenantes liées à notre filière.

COMMENT AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ SUR VOTRE CANDIDATURE Et qu'est-ce que ce travail vous a apporté ?

Notre candidature a été portée par quatre étudiants de l'IAE : Valérie, Laurène, Julien et Bryan. Nous avions organisé une première demijournée d'immersion où ils ont pu visiter notre unité de production et rencontrer les équipes, puis plusieurs séances de travail ont été organisées afin de préparer leur oral.

A la même période se tenait la fête du pain sur notre site. Les étudiants de l'IAE ont pu interviewer un client et des partenaires qui ont également apporté leur regard sur notre démarche RSE. En préparation du grand oral, deux collaborateurs de la COGEDAL ont accepté de se mettre dans la peau du jury et les ont coaché à coup de questions et réponses.

Nous sommes fiers du travail qu'ils ont réalisé. Nous avons apprécié leur implication et leur motivation tout au long du concours. Ils ont défendu avec brio notre démarche. Ce titre, nous l'avons eu grâce à leur enthousiasme et leur engagement envers celle-ci.

Plus largement, ce travail nous a permis d'avoir un regard nouveau sur les actions que nous menons et surtout de les mettre d'avantage en lumière tant en interne qu'en externe. C'était aussi l'occasion d'échanger sur les thématiques où nous sommes encore perfectibles notamment en matière environnementale.

QUELS ONT ÉTÉ LES RETOURS SUITE À LA SOIRÉE ET AU TROPHÉE REÇU?

Ce trophée est une belle opportunité pour la COGEDAL, cela nous a permis en terme managérial de valoriser les équipes qui animent notre politique et de donner encore plus de sens aux actions que nous menons. Obtenir ce trophée, nous pousse également à aller encore plus loin, notamment à partager nos engagements avec nos clients et partenaires. Nous comptons bien capitaliser sur ce trophée pour apporter un nouveau souffle à notre démarche et que celle-ci soit davantage portée par l'ensemble des équipes.

POUVEZ-VOUS PRÉSENTER BRIÈVEMENT VOTRE ENTREPRISE ET SON ACTIVITÉ ?

La COGEDAL est la seule minoterie présente sur le territoire réunionnais. Nous importons du blé sélectionné en provenance de métropole que nous transformons dans notre usine située à Saint Pierre. La COmpagnie GEnérale D'Alimentation (COGEDAL), a démarré son activité de minoterie en 1973. Elle a fait partie des premières industries implantées dans le sud de l'île.

Notre mission est de développer, de fabriquer et de distribuer des produits agroalimentaires de première qualité dans la zone Océan Indien. Issues d'une sélection rigoureuse de blés français, les farines "Le Meunier de Bourbon" sont produites à La Réunion dans le respect des normes européennes.

Nous sommes aussi engagés dans une démarche de Management de la Qualité. La démarche vise à développer la satisfaction des clients sur la qualité des produits et des services, en s'assurant de répondre à l'ensemble de leurs besoins. Nous avons obtenu en avril dernier la certification de l'International Food Standard (IFS).

En plus de 40 ans d'existence, la COGEDAL a conquis la confiance des consommateurs et des professionnels de la boulangerie - pâtisserie.

"Le trophée est aussi l'occasion de démocratiser la RSE"

EN QUOI LES VALEURS DE VOTRE ENTREPRISE CORRESPONDENT À CELLES DÉFENDUES PAR LE TROPHÉE ET PLUS LARGEMENT LA CPME RÉUNION?

Nous saluons l'initiative de la CPME d'organiser ce trophée et d'encourager les entrepreneurs locaux à valoriser ce qu'ils font au quotidien pour le territoire. Que ce soit en matière d'emploi, de formation des équipes, d'accompagnement des jeunes, de soutien au milieu associatif, beaucoup d'entreprises réunionnaises font de la RSE sans s'en rendre compte. Le trophée est aussi l'occasion de démocratiser la RSE et de donner envie à d'autres chefs d'entreprise de faire connaître leurs initiatives!

En participant à ce concours, nous avons pu découvrir des projets innovants sur la valorisation des filières locales comme le café, sur le recyclage des déchets comme chez Innov Carrelage ou encore à la SCEA Aquacole du Koloss. Des projets qui prennent en compte l'ensemble des acteurs du producteur au consommateur final.

De nombreuses études même locales ont montré que les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux achats qu'ils réalisent. Nous avons aujourd'hui des consom'acteurs. C'est un cercle vertueux dans lequel nous avons un rôle à jouer afin de nous inscrire durablement dans une démarche gagnant-gagnant: pour nos clients, nos entreprises et plus largement notre territoire.



MEETING FOR JOB®: UNE JOURNÉE POUR RECRUTER EFFICACEMENT

DÉJÀ BIEN IMPLANTÉ EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, L'ÉVÉNEMENT MEETING FOR JOB®, ORGANISÉ PAR AG2R LA MONDIALE, A DÉBARQUÉ EN JUIN DERNIER À LA RÉUNION. LE CONCEPT : FAIRE SE RENCONTRER DES ENTREPRISES ET DES CANDIDATS. UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUNIONNAISE RÉUSSIE ET À LAQUELLE LA CPME RÉUNION A PARTICIPÉ ACTIVEMENT.

18 entreprises, 120 offres à pourvoir, 130 candidats et, surtout, beaucoup d'échanges, le premier Meeting For Job® à la sauce réunionnaise est un franc succès. Organisé par AG2R La Mondiale, qui est à l'initiative du concept en métropole, il s'est déroulé dans le magnifique écrin du LUX® Hôtel Saint-Gilles la journée du 21 juin.

Le concept de Meeting For Job® est simple et diablement efficace. Chaque entreprise dispose d'une table-haute et huit candidats se positionnent autour en fonction des critères énoncés et affichés, notamment le profil des postes recherchés. Entreprises et candidats échangent ensuite durant neuf séances de 20 minutes. Pour les entreprises, c'est donc l'opportunité de rencontrer au total plus de 60 candidats et, peut-être, la perle rare.

88% des entreprises souhaitent poursuivre les échanges

Pour compléter et animer la journée, des ateliers forme, bien-être et développement de soi, ainsi que des sessions de coaching à destination des candidats sont organisés. Le tout se termine sur un magnifique coucher de soleil autour de l'incontournable

cocktail, participant à faire de Meeting For Job® un événement à la fois professionnel et convivial.

Parfaitement en phase avec cet état d'esprit, la CPME Réunion était partenaire de l'événement aux côtés notamment de Réunionnais du Monde, Pôle Emploi ou l'IAE. Parmi les entreprises présentes pour recruter des candidats, on pouvait également retrouver des adhérents du syndicat comme Zeop, lauréat du Trophée Entreprise & Territoire en 2017.

Les échanges entre entreprises et candidats se sont révélés fructueux puisque, selon les données récoltées par AG2R La Mondiale, 88% des entreprises souhaitaient poursuivre les échanges avec un ou plusieurs candidats à l'issu de la journée. Inversement, 94% des candidats interrogés se disaient également désireux de poursuivre les échanges avec au moins une entreprise.

Parmi les offres d'emploi disponibles, 84% concernaient des postes en CDI et notamment sur trois profils précis : conseiller/vendeur, commercial et responsable de magasin. Des compétences de manière générale très recherchées par les chefs d'entreprise réunionnais.



ÉCHOS DE COMMISSIONS



COMMISSION ARTISANAT:

CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL BOULANGERIE-PÂTISSERIE

L'année 2018 est synonyme de nouvel élan pour la Commission Artisanat dirigée par Cédric Daly. Le 23 avril, elle s'est réunie au siège de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, à Saint-Denis, pour une commission organisée en partenariat avec la CMA. La CPME Réunion y a présenté l'étude RÉELLE tandis que la Chambre a dévoilé les chiffres clés du secteur ainsi qu'un nouvel outil : reparer.re, un annuaire des artisans-réparateurs à La Réunion.

Autre chantier important, la Commission Artisanat a mis en place un Groupe de Travail (GT) avec les professionnels de la boulangerie-pâtisserie. Ce GT s'est réuni deux fois, le 3 avril et le 28 juin, et a déjà abouti à la mise en place d'un accompagnement juridique pour les professionnels du secteur. Parmi les projets en cours, la volonté de promouvoir la profession d'artisan boulanger-pâtissier et le développement de la formation.

COMMISSION ENI:

RÉPONDRE AUX ENJEUX EN ÉTANT "PRATICO-PRATIQUE"

"Accompagner le chef d'entreprise dans sa transformation numérique pour le développement de son activité et la recherche de performance". C'est le cap donné à la Commission Économie Numérique et Innovation (ENI), désormais dirigée par Sébastien Briet. Le 20 mars, au coworking Lizine à Sainte-Marie, la vingtaine de participants a ainsi pu discuter de cet objectif et des moyens d'y parvenir. "Tout le monde est conscient des enjeux et des potentiels du numérique mais la problématique reste les moyens techniques et humains à disposition", précise-t-il.

Lors de cette commission de mars, les thématiques de la RGPD, du e-commerce, du télé-travail et de l'innovation ont été abordées. "Nous souhaitons rester sur un aspect pratico-pratique en donnant un maximum d'informations sur ce qui intéresse réellement les chefs d'entreprise", assure Sébastien Briet. En septembre, blockchain et cryptomonnaie sont au programme afin de "vulgariser des notions qui peuvent paraître abstraites mais seront notre quotidien à l'avenir".

COMMISSION EFJ:

QUELLES INCIDENCES POUR LA LOI "POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL" ?

La loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" a logiquement pris une place importante au cours de la dernière Commission Emploi Formation Jeunesse (EFJ) qui s'est déroulée le mardi 19 juin à l'espace de coworking Lizine de Savanna Saint-Paul. C'est notamment "son incidence au niveau des entreprises, de notre OPCA AGEFOS PME et auprès de nos entreprises de formation adhérentes" qui a été au centre des attentions, explique Thierry Fayet, directeur de la commission.

L'intérêt de tels échanges, c'est que "nos mandataires peuvent porter les sujets traités dans les représentations extérieures et nos échanges peuvent aussi permettre d'alimenter les réflexions de la gouvernance de la CPME", précise-t-il. Concrètement, "nos mandataires AGEFOS PME vont faire valoir leurs réflexions sur l'achat de formation pour le territoire et s'inspirer des problématiques des besoins identifiés dans les différents secteurs d'activités", complète-t-il. Danielle Gros, qui codirige la commission, a par ailleurs animé un temps consacré à l'éducation et la jeunesse.



DE "RÉELLE" AU CONCRET

18 QUAND L'ÉTUDE RÉELLE DEVIENT RÉALITE ÉCONOMIQUE

ZU ERIC LEUNG : LA VISION

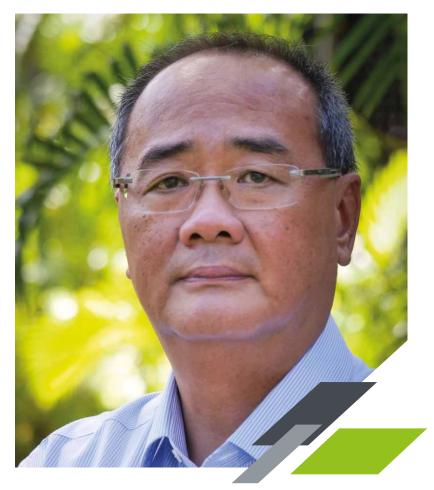
MORGANE PALMIERI : L'ACTION

TEMERGIE : L'EXEMPLE





VISION



ERIC LEUNG "I 'ÉTI IDE DÉEL I

"L'ÉTUDE RÉELLE EST UNE MATIÈRE VIVANTE"

QUI DE MIEUX PLACÉ QU'ERIC LEUNG, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DE LA CPME RÉUNION, ADMINISTRATEUR EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET DIRECTEUR DE LA COMMISSION PROSPECTIVES ECONOMIQUES & ANCRAGE TERRITORIAL (PEAT), POUR ÉVOQUER LES AVANCÉES DE L'ÉTUDE RÉELLE. DEPUIS LE DÉBUT, IL PARTICIPE ACTIVEMENT À FAIRE VIVRE LE PROJET AFIN QUE LES CHEFS D'ENTREPRISE RÉUNIONNAIS S'APPROPRIENT L'ÉTUDE RÉELLE ET QU'ELLE DÉBOUCHE SUR DES RÉSULTATS CONCRETS. POINT D'ÉTAPE.

DEPUIS OCTOBRE 2017 ET LA PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE RÉELLE, DU CHEMIN SEMBLE AVOIR ÉTÉ PARCOURU. OÙ EN EST-ON DE LA MISE EN ŒUVRE ?

Eric Leung: En moins d'un an, il est vrai que nous avons bien avancé. Les choses pourraient toujours aller plus vite mais depuis la publication des résultats nous avons présenté l'étude aux professionnels lors d'une formation-action, partagé notre démarche en métropole et avec d'autres régions de France, signé une convention avec les trois Chambres consulaires et mis en place des laboratoires, par filière, via la Commission Prospectives Économiques & Ancrage Territorial (PEAT).

LA SIGNATURE, LE LUNDI 25 JUIN 2018, D'UNE CONVENTION EN FAVEUR DE "L'ÉCONOMIE RÉELLE" AVEC LES CHAMBRES Consulaires est en quelque sorte un passage de témoin ?

Depuis le début, nous soutenons que la CPME Réunion et la DIECCTE sont à l'initiative de la démarche mais n'ont pas vocation à la porter. Cette convention s'inscrit parfaitement dans cette logique. Qui de mieux placé que les Chambres consulaires pour développer des espaces de discussion et d'intelligence territoriale? Pour la trentaine de filières ciblées, chaque Chambre sera amenée à organiser des groupes de travail composés des professionnels du secteur concernés pour qu'ils s'approprient les résultats de l'étude et que ceux-ci débouchent sur des actions concrètes.

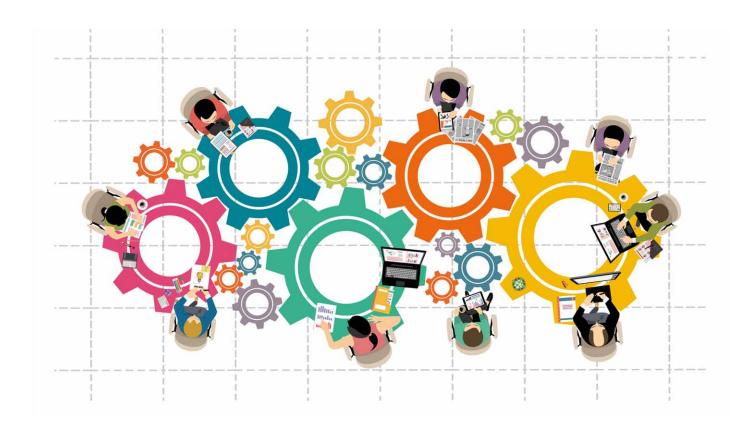
QUELLES ACTIONS CONCRÈTES PEUVENT JUSTEMENT ÊTRE ENVISAGÉES ?

Je vais prendre un exemple simple. Pour créer une activité, un entrepreneur a besoin de terrain. Ces terrains, ils sont parfois proposés par les collectivités aux professionnels. Grâce aux données mises en avant par l'étude RÉELLE, l'objectif est que ces terrains soient utilisés prioritairement pour des activités ayant un fort potentiel pour la création de valeur pour l'économie locale.

"Construire un dialogue territorial entre les professionnels et les collectivités"

LES COLLECTIVITÉS SONT DONC AMENÉES À ÊTRE ÉGALEMENT INTÉGRÉES À LA DÉMARCHE RÉELLE ?

Bien évidemment! Nous avons commencé par les Chambres consulaires mais nous entamons également une démarche vers les collectivités. Nous avons déjà contacté le CNFPT (ndlr : Centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour que soit mise en place une formation de Développeurs Économiques Locaux (DEL) à destination des agents territoriaux. L'objectif est de construire un dialogue territorial entre les professionnels, à travers les Chambres, et les collectivités, à travers les agents territoriaux, le tout en s'appuyant sur les résultats de l'étude.



AU SEIN DE LA CPME RÉUNION, COMMENT CONTINUEZ-VOUS À FAIRE VIVRE L'ÉTUDE ?

Au travers de la Commission Prospectives Economiques & Ancrage Territorial (PEAT), nous avons mis en place des laboratoires pour étudier les résultats de l'étude RÉELLE par filières. Deux ont déjà vu le jour. Le premier concerne le secteur de l'ingénierie et des services. Sous l'égide de Morgane Palmieri, gérante de Réunion Portage et adhérente CPME Réunion, des professionnels se sont réunis, ont décortiqué les chiffres et vont pouvoir déterminer des pistes de priorisation. Un deuxième laboratoire pour la filière agriculture et pêche a également déjà été créé.

"Les élus CPME Réunion vont être des ambassadeurs de la démarche RÉELLE"

C'EST EN QUELQUE SORTE LA TRANSFORMATION DE L'ÉTUDE RÉELLE EN DÉMARCHE RÉELLE QUE VOUS DÉCRIVEZ?

Ce qui est important, c'est d'avoir conscience que l'étude RÉELLE est une matière vivante. Sur l'aspect pratique, on apprend en marchant et je suis très curieux de voir comment va se dérouler la mise en œuvre. Le rôle de la CPME Réunion, c'est de commencer par nous-même et de défricher la méthode pour montrer la voie. Au sein des Chambres consulaires, les élus CPME Réunion vont être des ambassadeurs de la démarche RÉELLE pour accompagner

les professionnels et apporter les réponses aux questions qu'ils se poseront. L'idée, c'est de créer les conditions du dialogue territorial pour dynamiser notre économie.

AVEZ-VOUS EU DES RETOURS DE CHEFS D'ENTREPRISE OU D'ENTREPRENEURS QUI, EN S'APPUYANT SUR L'ÉTUDE RÉELLE, SOUHAITENT DÉVELOPPER UNE NOUVELLE ACTIVITÉ?

Je sais que certains chefs d'entreprise se sont appropriés la base de données et s'en servent notamment d'éclairage en vue de diversifier leur activité, dans l'industrie agro-alimentaire notamment. Les éléments chiffrés apportés par l'étude RÉELLE permettent de mieux connaître la demande locale mais c'est ensuite à l'entrepreneur de réaliser une étude de marché plus poussée. Il est encore trop tôt pour dire que la démarche RÉELLE a abouti à la création de filières ou même d'emplois, nous sommes simplement en train de créer l'environnement propice.

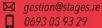
A TITRE PERSONNEL. VOUS ÊTES PARTICULIÈREMENT INVESTI DANS LA DÉMARCHE RÉELLE. POURQUOI VOUS TIENT-ELLE TANT À CŒUR ?

Parce que j'ai une envie profonde de développer l'entrepreneuriat de territoire. Étant moi-même un entrepreneur patrimonial, j'ai conscience que, pour que mes entreprises perdurent, elles doivent évoluer dans un environnement propice. Cet environnement, ce sont des démarche comme la RSE (ndlr Responsabilité Sociétale des Entreprises) et la relocalisation des flux économiques qui participent à le dynamiser.



Site financé par la CAF de la Réunion

PUBLIEZ VOTRE OFFRE EN MOINS DE 3min!



0693 03 93 29 (f) Stages Réunion



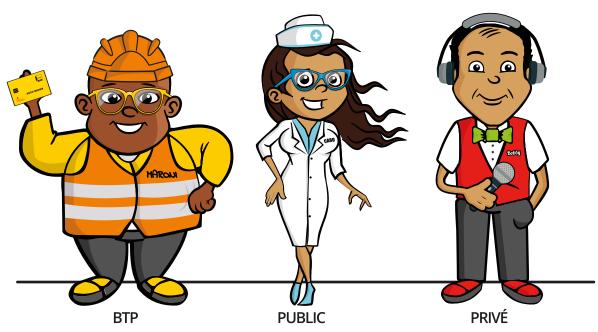
1ère plateforme d'offres et demandes de stages made in reunion

NOUS AVONS LE STAGIAIRE QU'IL VOUS FAUT

100%GRATUIT

MUTA Santé, la Complémentaire Santé pour tous les salariés.





Les bonnes raisons de choisir MUTA Santé

- #0€ de reste à charge pour vos lunettes de vue (1)
- # Aucune avance de frais chez les professionnels de santé (2)
- # Prise en charge immédiate de vos soins courants
- # Pas de limite d'âge à l'adhésion
- **# Suivi en ligne** de vos remboursements sur **www.mutasante.com**
- # Proximité avec des agences sur toute l'île: Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Gilles, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Joseph et Saint-André
- # Plusieurs formules de garanties au choix des salariés.





Accueil téléphonique personnalisé de 8h00 à 18h00

262 947 700

www.mutasante.com



ACTION

MORGANE PALMIERI:

"AMÉLIORER DE 5 À 10 % LE VOLUME ACHETÉ LOCALEMENT EN QUELQUES ANNÉES"

DANS LE CADRE DE LA MISE EN ACTION DE LA DÉMARCHE RÉELLE, LA CPME RÉUNION MET EN PLACE DES LABORATOIRES PAR FILIÈRE AFIN D'ÉTUDIER AVEC PRÉCISION LES DONNÉES FOURNIES PAR L'ÉTUDE ET DE DÉFINIR DES AXES DE DÉVELOPPEMENT. SOUS L'ÉGIDE DE LA COMMISSION PROSPECTIVES ÉCONOMIQUES & ANCRAGE TERRITORIAL (PEAT), DEUX PREMIERS LABORATOIRES ONT DÉJÀ ÉTÉ CRÉÉS: UN POUR LA FILIÈRE AGRICULTURE ET PÊCHE ET L'AUTRE DANS LE SECTEUR DE L'INGÉNIERIE ET DES SERVICES. CE DERNIER EST DIRIGÉ PAR MORGANE PALMIERI, GÉRANTE DE RÉUNION PORTAGE ET ADHÉRENTE CPME RÉUNION. ELLE NOUS EXPLIQUE, EN DÉTAIL, EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL MENÉ.



COMMENT ET POURQUOI AVOIR PRIS EN MAIN, VIA LA COMMISSION PROSPECTIVES ECONOMIQUES & ANCRAGE TERRITORIAL (PEAT), UN LABORATOIRE POUR LA FILIÈRE INGÉNIERIE ET SERVICES ?

Morgane Palimeri: Dans le cadre de mes activités professionnelles, à savoir le portage salarial pour consultants, ingénieurs ou formateurs, c'est toujours un succès, parfois pas évident à obtenir, que de "rapatrier" des missions. Des missions, notamment publiques ou dans la filière de l'énergie, qui sont initialement confiées à des cabinets établis en métropole ou même à l'île Maurice. L'étude RÉELLE a confirmé cette impression de terrain mais avoir ce que j'appelle "la photo" ne suffit pas. Au-delà du constat, ces travaux collectifs vont nous permettre d'aller plus loin pour comprendre les causes et les process sous-jacents.

QUI PARTICIPE À CE LABORATOIRE ET COMMENT S'ORGANISE-T-IL de manière opérationnelle ?

A ce stade, nous avons travaillé au cours de trois réunions en interne avec les adhérents volontaires de la CPME Réunion pour cibler les secteurs prioritaires et définir la méthode d'analyse et de travail. A partir de ce noyau dur, les prochaines étapes seront d'aller interroger les donneurs d'ordre représentatifs, adhérents ou non de la CPME Réunion, pour mieux comprendre leurs process d'achats et les causes profondes du constat réalisé. Enfin, le partage de ces analyses et investigations avec tous les acteurs permettra de passer à la partie "Engagement & Action".

"Développer une compétence locale de conseil en "Ancrage Territorial"

VOUS ÊTES-VOUS FIXÉS DES OBJECTIFS ET, SI OUI, LESQUELS?

De manière générale, notre objectif est que chaque partie prenante, à savoir acheteurs publics et privés, vendeurs, acteurs de la formation, acteurs de filières et administrations publiques en charge du développement économique du territoire, participe au diagnostic et s'implique dans la création et la mise en œuvre de solutions. En terme d'objectifs chiffrés, améliorer ne serait-ce que de 5 à 10 % en quelques années le volume acheté localement serait un excellent début.

EN QUOI LA FILIÈRE INGÉNIERIE ET SERVICES EST-ELLE Particulièrement porteuse et pilote pour la démarche réelle ?

Ma conviction, c'est que si l'on veut que les TPE et PME réunionnaises croissent et prospèrent, elles doivent bénéficier d'une excellente offre locale en matière de prestations intellectuelles de toutes natures : consulting, ingénierie, formation. Des talents sont déjà présents sur le territoire, mais l'accroissement de la demande incitera de nouvelles personnes à s'implanter et à densifier cette offre

Au-delà de mon opinion personnelle, l'étude RÉELLE le démontre: c'est un secteur à fort potentiel. Bien que l'économie réunionnaise soit majoritairement composée d'activités "BtoC", les services en expertise et consulting font figure d'exception et représentent 679 millions d'euros en volume total.

Or ce gros volume global d'activités s'accompagne d'un fort taux d'importation de 41%, soit 277 millions d'euros par an! Avec un effet multiplicateur de 20 à 90%, puisqu'on considère que 1 euro dépensé localement génère 1,20 à 1,90 euros de revenus sur l'île, c'est un secteur qui offre un énorme potentiel de relocalisation.

"Nous pourrions voir les taux d'import s'améliorer dès 12 à 18 mois"

SELON VOUS, QU'EST-CE QUI EXPLIQUE QUE CETTE FILIÈRE SOIT LOCALEMENT AUTANT SUJETTE À DÉLOCALISATION ?

A mon sens, son handicap est qu'aujourd'hui cette filière est parcellaire et très peu structurée. Elle est composée de divers acteurs, inégalement implantés, et travaillant dans les secteurs de l'informatique, la communication,



l'ingénierie, la formation, l'architecture... C'est notamment pour ça que l'étude RÉELLE est primordiale car elle nous donne une base de données économétriques générales fiable et nous permet de définir les secteurs acheteurs ou les sous-secteurs vendeurs à traiter en priorité.

QUELS SONT LES PREMIÈRES PISTES ÉVOQUÉES POUR TRANSFORMER LES DONNÉES RÉCOLTÉES EN RÉSULTATS CONCRETS ?

Dès les premiers travaux d'analyse, nous avons constaté que, pour les prestations intellectuelles, l'accentuation de la démarche SBA (ndlr Stratégie du Bon Achat) devait être envisagée au niveau des administrations publiques.

Pour les acteurs privés, notamment des secteurs de la santé, du social, et de l'énergie, nous pressentons que la problématique est liée au phénomène de filiale. Les acheteurs locaux passent généralement par les services achats qui sont centralisés dans les maisons-mères métropolitaines. Cependant, seule la rencontre des acteurs concernés nous permettra de valider ces hypothèses. Enfin, nous souhaitons développer une compétence locale de conseil en "Ancrage Territorial" pour accompagner les organisations qui souhaitent s'impliquer dans cette démarche vertueuse. Cela nous semble également une innovation importante à mettre en place.

A QUELLE ÉCHÉANCE PEUT-ON ENVISAGER LES PREMIÈRES RÉSULTATS CHIFFRÉS ?

Sur certains sous-secteurs j'imagine que nous pourrions voir les taux d'import s'améliorer dès 12 à 18 mois. Il faut souhaiter que l'étude RÉELLE soit actualisée à cette échéance pour comparer les indicateurs.

EXEMPLE INSPIRANT

TEMERGIE:

CATALYSEUR DE L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUE RÉUNIONNAISE

Association créée en 2007 et labellisée "cluster" depuis 2010, Temergie (Technologies des Énergies Maîtrisées, Énergies Renouvelables et Gestion Isolée de l'Énergie de La Réunion) regroupe une cinquantaine d'acteurs économiques de La Réunion.

Des entreprises locales du secteur de l'énergie et de la construction durable, des laboratoires de recherche, des organismes de formation, des associations et des collectivités s'engagent dans la construction d'une économie locale durable et innovante et travaillent ensemble pour favoriser l'émergence de projets d'innovation collaboratifs.

Pour faire fonctionner cette démarche, elle met en place des actions concrètes :

- → Soutien au montage des projets des adhérents (identification, évaluation, recherche de partenaires et de financements, soutien et conseil) ;
- → Accompagnement à l'émergence de projets (pilotage d'ateliers de travail, mise en relation TPE-PME / Grands groupes / Laboratoires de recherche);
- \rightarrow Pilotage du montage de projets collaboratifs et de projets d'innovation ;
- → Mobilisation des acteurs régionaux dans le cadre d'ateliers de travail (séminaires, conférences, afterworks...);



→ Organisation d'événements à caractère économique, scientifique et technologique d'ampleur régionale ;

Le cluster représente aujourd'hui plus de 3000 emplois dans les secteurs de l'énergie à La Réunion à travers ses adhérents et partenaires. Pour son président, Gaston Bigey: "Temergie agit dans le cadre régional de la vision "Réunion 2030" et de la Gouvernance Énergie. Nous souhaitons fédérer les acteurs locaux de l'énergie pour accélérer le développement économique de l'île et faire de la Réunion un modèle de la transition énergétique".

UTOPIES



26 ÉCONOMIE LOCALE29 POINTS DE VUE D'EXPERTS





LES CONTRATS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CATALYSEURS DE LA DÉMARCHE RÉELLE?

L'année 2018 marque le lancement des premiers "contrats de transition écologique" (CTE), nouveau dispositif piloté par l'État dans le cadre du grand plan d'investissement. Leur objectif est de servir de catalyseurs des politiques de développement durable des territoires en co-construisant des programmes d'action avec les acteurs rassemblés autour d'un projet commun, et en les faisant s'engager sur des objectifs précis. En cela, le CTE sort de l'ancienne logique d'appel à projet pour proposer une nouvelle approche opérationnelle et adaptée aux besoins de chacun, avec comme fil conducteur la transition écologique.

Signés avec les collectivités, ces contrats visent à associer les acteurs publics avec les entreprises du territoire et à créer ainsi des démonstrateurs de la transition écologique. Une transition qui s'appuie sur les entreprises locales afin de porter une conversion du tissu économique territorial. L'État souhaite ainsi s'inscrire dans une logique de guichet unique et apporter un accompagnement sur les plans technique, financier et administratif.

Cette transition économique que veulent porter les CTE ne peut donc s'appuyer que sur des initiatives innovantes locales et durables. Ils constituent un appel pour les acteurs économiques à s'engager plus profondément dans les démarches d'innovation durable que les territoires ont déjà commencé à investir.

Les CTE peuvent apporter une impulsion supplémentaire

Les dimensions économique et social font partie intégrante des contrats de transition écologique qui souhaitent en particulier être porteurs d'emplois durables. Ainsi, l'État prévoit de travailler directement avec les entreprises mais aussi avec les chambres consulaires, les fédérations professionnelles, le monde syndical et les acteurs de la formation professionnelle des territoires choisis.

Le sens de l'entrepreneuriat de territoire et de ré-enracinement de l'économie locale promu par la dynamique RÉELLE semble donc faire parfaitement écho à la démarche portée par les CTE.

Les contrats de transition écologique peuvent apporter une impulsion supplémentaire pour le développement de nouvelles activités, de nouvelles compétences et de nouvelles offres et ainsi actionner les leviers de l'innovation. Il est donc important que les TPE-PME locales soient de vraies contributrices à la démarche.

Les deux démarches peuvent s'amplifier et s'enrichir l'une l'autre avec :



- D'une part, les CTE dont l'objectif est de démontrer que les mutations nécessaires pour réduire les impacts environnementaux peuvent devenir source d'opportunités, d'emplois et d'activités durables pour un territoire.
- D'autre part, la démarche REELLE qui a pour ambition de développer des offres "locales" compétitives et une prospérité durable du territoire.

Les TPE et PME locales ont donc tout intérêt à s'impliquer, pour répondre à la volonté de la population locale et des entrepreneurs de se reconnecter à leur territoire, mais aussi pour se saisir des opportunités de développement économique en apportant des réponses locales aux besoins locaux et en densifiant les échanges sur le territoire.

En croisant la vision d'un entrepreneuriat innovant et engagé de la dynamique REELLE avec la dynamique d'accélération des projets de transition des territoires portés par les CTE, il devient possible de faire émerger de nouveaux modèles économiques. Ces opportunités d'innovation vont dans le sens d'un lien social renforcé, d'une meilleure qualité des emplois, ... bref dans le sens d'une économie de La Réunion plus vivante!

UTOPIES

MARCHÉS PUBLICS : PRÊTS POUR LA DÉMATÉRIALISATION TOTALE AU 1ER OCTOBRE 2018 ?

Le 1er Octobre 2018 marque une étape importante dans la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. En effet, à compter de cette date, tous les marchés publics d'un montant estimé supérieur à 25.000 € HT devront faire l'objet d'une procédure totalement dématérialisée. Concrètement, cela signifie que non seulement les documents de la consultation rédigés par l'acheteur public seront rendus disponibles par l'accès à sa plateforme de dématérialisation (profil d'acheteur) mais que les entreprises soumissionnaires ne pourront y répondre que par la seule voie électronique.

A priori, cette étape ne constitue pas une révolution puisqu'elle traduit l'achèvement d'une longue période de transition qui a commencé au début des années 2000 avec une réglementation qui a consisté à contraindre progressivement les acheteurs à dématérialiser et à inciter les entreprises à utiliser ce mode de réponse aux appels d'offres (cf. principales étapes rappelées cidessous).

Pour autant, à la veille de la dématérialisation totale, on constate que les offres remises par les entreprises de façon dématérialisée représentent moins de 30%! À ce jour, on peut donc légitimement douter de la possibilité de passer de 30% à 100% en seulement quelques mois alors que cette transition a été initiée depuis plus d'une décennie...

PRINCIPALES ÉTAPES DE LA DÉMATÉRIALISATION

• 1er janvier 2005

Interdiction pour l'acheteur public de refuser une réponse par voie électronique pour les procédures formalisées.

- 1er janvier 2010
- (pour les marchés publics > 90.000 €)
- Possibilité pour l'acheteur public d'imposer la seule voie électronique comme réponse à un appel d'offres.
- Obligation des entreprises du secteur informatique (matériel, prestation...) de répondre par voie électronique →L'Etat souhaitait que ce secteur donne l'exemple.
- 1er janvier 2012

(pour les marchés publics > 90.000 €)
Obligation pour les acheteurs publics d'accepter les réponses transmises par voie électronique.

• 1er octobre 2018 : dématérialisation totale (pour les marchés publics >25.000 € HT) Toutes les communications et tous les échanges d'informations sont effectués par des moyens de communication électronique pour les marchés > 25.000 €HT.



Mais, comme la réglementation ne nous laisse pas d'autre choix, la seule question que nous pouvons encore nous poser est de savoir comment parvenir à ce résultat :

- Tout d'abord, il est important de bien connaître les règles fondamentales de l'appel d'offres public; en effet les évolutions récentes de la réglementation ont conduit à des modifications qu'il convient de maîtriser pour savoir par exemple quelles pièces sont à fournir, à signer pour chacune des étapes de la procédure, et savoir organiser sa réponse électronique;
- Il est également nécessaire de disposer d'outils informatiques et bureautiques adaptés et bien configurés et évidemment d'être formé à leur bonne utilisation (signature électronique, remise électronique de plis, mise à jour de JAVA, ...);
- Enfin, la simplification des procédures et des conditions d'accès aux marchés devraient accélérer le mouvement de la dématérialisation totale (eDume, allègement du contenu des pièces exigées par les acheteurs, engagement pris par les signataires de la convention SBA Réunion,...).

La réussite de la dématérialisation totale au 1er octobre 2018 pour les entreprises repose donc sur leur capacité à mettre en place les outils adaptés au sein de leur organisation et à se former à leur utilisation afin de limiter le temps d'apprentissage qui sera très court pour celles qui ne se sont pas encore attaquées à ce chantier.

Yannick PARIS et Claudette GUIRRIEC LPME Océan Indien

ACTIVITÉ DES PME AU 1ER TRIMESTRE 2018 : LA RÉUNION EN QUEUE DE PELOTON DES RÉGIONS FRANÇAISES

NOUS VOUS PRÉSENTONS ICI "IMAGE PME" QUI EST UN INSTRUMENT D'ANALYSE, DE PERFORMANCE ET DE BENCHMARK EN TEMPS RÉEL DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ÉLABORÉ PAR L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES.

Évolution de l'indice trimestriel d'activité

Le 1er trimestre 2018 s'inscrit dans la continuité de l'embellie économique constatée en 2017 pour les TPE-PME françaises. L'activité a en effet augmenté, à nombre de jours comparables, de 2,3% par rapport au 1er trimestre 2017 (indice à 102,3). Les TPE-PME françaises affichent ainsi une croissance moyenne de 2,5% sur les quatre derniers trimestres et un résultat supérieur à la croissance du PIB prévue par l'Insee sur ce début d'année (+0,3%).

Les chiffres montrent que l'économie locale marque toujours un retard sur les autres régions métropolitaines. L'activité a légèrement augmenté à La Réunion lors de ce dernier trimestre, à nombre de jours comparables, de 0,4% par rapport au 1er trimestre 2017. Un résultat qui se situe en dessous de la moyenne nationale.

En effet, quatre régions enregistrent des croissances supérieures ou égales à 3%, dont les trois plus dynamiques de 2017 : la Bretagne (+4,1%), reprend la tête à l'Auvergne-Rhône-Alpes (+3,6%) qui affiche pourtant une croissance toujours aussi dynamique. La région des Pays-de-la-Loire (+3,3%) remonte sur le podium après un 4e trimestre 2017 légèrement en retrait, suivie de près par la Nouvelle-Aquitaine (+3,1%) qui affiche un second trimestre consécutif de forte hausse.

Six régions affichent des croissances comprises entre 2 et 3% : les Hauts-de-France (+2,7%) et la Normandie, (+2,5%), qui se situaient en queue de peloton, ont affiché un regain de forme. La Bourgogne-Franche-Comté (+2,6%) confirme sa belle performance du précédent trimestre. L'Occitanie signe un résultat inférieur de près d'un point par rapport au précédent trimestre (+2,3%), tout comme la Corse (+2,2%) et Grand Est (+2,1%).

Par ailleurs, La Réunion, se classe de nouveau au dernier rang en termes d'évolution du chiffre d'affaires, comme depuis le début d'année 2017 (hors autres DOM). Les entreprises réunionnaises affichent une croissance moyenne de 0,3% de leur chiffre d'affaires sur les quatre derniers trimestres, en deçà de la performance nationale (+2,5%).



Analyse par taille d'entreprises

Les entreprises réunionnaises réalisant moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires à l'année ont de nouveau souffert en termes d'activité, comparativement au 1er trimestre 2017 : -2,6% pour celles réalisant moins de 250 K€ annuel ; -4,4% pour celles réalisant entre 250 et 49 K€ ; -2,8% pour celles dont l'activité annuelle représente entre 500 et 999 K€. Les PME réunionnaises réalisant entre 1 et 50 millions de chiffre d'affaires annuel ont à nouveau porté, à elles seules, la croissance locale (+1,5%).

Ces chiffres mettent en évidence les difficultés conjoncturelles auxquelles doivent faire face les TPE de La Réunion. Le retour de la croissance confirmé par les données publiées sur l'évolution de la situation de notre île masque mal la réalité perçue sur le terrain et relayée par la CPME: nombres de PME/TPE sortent à peine la tête de l'eau et les mois qui viennent risquent d'être difficiles avec en plus un manque de visibilité sur l'évolution de la conjoncture.

En effet, la fin annoncée des dispositifs de soutien à l'économie et leur remplacement par des mesures qui seront dévoilées en fin d'année dans le cadre de la loi de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2019 risquent d'arriver trop tard compte tenu des constats issus de ce baromètre de l'Ordre des experts comptables.

La CPME par la voix de ses représentants s'est fortement mobilisé ces derniers mois pour appeler les pouvoirs publics à tenir compte de la situation particulière des PME/TPE; elle a été en partie entendue lors des Assises de l'Outre-mer et sur les questions relatives à la gestion quotidienne telles que le prélèvement à la source.

Abdoullah LALA Administrateur de la CPME Réunion

MÉTHODOLOGIE

Le Président de l'Ordre des experts comptables de La Réunion, Rémy Amato, précise que ces données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les expertscomptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées sont issues de la compilation des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA.

Retrouver les éléments de cette étude à l'adresse : http://www.imagepme.fr/

POINTS DE VUE D'EXPERTS

DÉFINIR LE BUDGET DE COM' OPTIMAL : MISSION IMPOSSIBLE ?



Les entreprises se demandent souvent, et à juste titre, combien elles devraient consacrer à la communication chaque année. C'est une bonne question à laquelle il n'y a pas de réponse toute faite, mais voici quelques clés qui faciliteront votre réflexion.

Il existe des règles de base, comme le fameux "5 à 10% du chiffre d'affaires". Mais il y a aussi de nombreux facteurs à considérer. Le montant qu'une entreprise doit budgétiser varie notamment en fonction de sa place sur le marché et de son secteur. Par exemple, les entreprises industrielles et de B2B peuvent consacrer moins de 1% de leurs recettes nettes à leur communication, alors que celles qui commercialisent des produits de grande consommation peuvent aller jusqu'à 50%.

Avant de décider de votre budget, ne perdez pas de vue que la communication fait toujours partie d'un plan stratégique plus global : elle sert d'outil pour atteindre vos objectifs. Et le vieil adage est vrai : vous devez dépenser de l'argent pour gagner de l'argent.

Commencez par prendre de la hauteur

Pour fixer un budget com, il faudra d'abord répondre à quelques questions :

Quels sont vos principaux objectifs stratégiques pour l'année prochaine? Combien d'entre-eux pouvez-vous réaliser de manière réaliste?

Qui est votre public cible? Quelles sont ses habitudes de consommation? Quel est son niveau de fidélité à votre marque? Votre secteur d'activité est-il très compétitif ? Quelles sont les

actions de communication menées par vos concurrents ? À quel stade de maturité se trouve votre entreprise ou votre produit ?

Quel positionnement souhaitez-vous pour votre marque?

Une étude de marché est souvent très précieuse pour y voir plus clair et éviter de faire fausse route. Ce travail en amont permettra à votre agence de communication de ne rien laisser au hasard et de faire montre d'une créativité efficace.

Vérifiez que ça fonctionne

Il y a plusieurs façons de dépenser votre budget com', en fonction de vos objectifs marketing. Une chose est sûre, il est beaucoup plus facile de le justifier si vous êtes en mesure de suivre l'efficacité de son allocation. N'hésitez donc pas à dresser des bilans des actions de communication que vous aurez menées.

Mesurer les résultats sera plus facile avec la com' digitale : nombre de clics, nombre de vues, nombre de fans...mais gardez en tête que les réseaux sociaux et le marketing digital sont des outils qui nécessitent un peu de temps pour s'ajuster et prouver leur efficacité.

Établir un budget de communication n'est pas une mission impossible mais exige de se poser quelques bonnes questions. Il faudra définir des priorités, faire des tests afin d'optimiser au maximum vos opérations et vos dépenses, et ne pas oublier que votre agence de communication n'est pas un prestataire comme les autres mais plutôt un collaborateur qui a tout à gagner à vous voir atteindre vos objectifs.





SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE : QUELLE FISCALITÉ CHOISIR ?

CONSIDÉRÉE À TORT COMME UN OUTIL DE DÉFISCALISATION, LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE SERT DAVANTAGE À L'ORGANISATION DE LA GESTION DE SON PATRIMOINE PRIVÉ OU PROFESSIONNEL ET À LA TRANSMISSION ANTICIPÉE DE CE DERNIER DANS DES CONDITIONS CIVILES ET FISCALES FAVORABLES.



Une SCI peut être soumise à l'impôt sur le revenu (IR) ou à l'impôt sur les sociétés (IS), option alors irrévocable.

SCI, soumise à l'IR

Dans l'hypothèse où la société est soumise à l'IR, les revenus dégagés par la société (généralement les loyers) peuvent être fortement taxés dans la catégorie des revenus fonciers (fonction de votre tranche marginale d'imposition) et aux prélèvements sociaux au taux de 17,20%. Les charges déductibles sont limitées et le résultat est imposé en cas de distribution ou non aux associés.

En revanche, en cas de vente, vous bénéficiez d'abattements pour durée de détention vous menant à une exonération d'impôt de plus-value au taux de 19% au bout de 22 ans et aux prélèvements sociaux au taux de 17,20% au bout de 30 ans. Par conséquent, la fiscalité est pénalisante durant la détention et favorable à la cession si le bien est détenu sur une longue période.

SCI, soumise à l'IS

Dans l'hypothèse où la société est soumise à l'IS, les charges déductibles sont plus nombreuses que dans le cas précédent. L'éventuel amortissement pratiqué sur les biens immobiliers (à l'exception des terrains nus) diminue notamment le résultat fiscal imposable. Le taux d'imposition du résultat de la société peut être plus faible que l'impôt sur le revenu : 15% sur la fraction des bénéfices n'excédant pas 38.120 € et 33,33% audelà (ce taux sera progressivement abaissé à 28% jusqu'en 2020 en tenant compte des bénéfices, puis à 26,5% à compter de 2021 et 25% en 2022).

Ce n'est qu'en cas de distribution du bénéfice que les associés seront imposables au taux global de 30% (IR au taux de 12,8% et prélèvements sociaux au taux global de 17,2%). L'option pour le barème progressif de l'IR après application d'un abattement de 40%, en sus des prélèvements sociaux au taux de 17,20%, demeure possible.

La fiscalité est favorable pendant la détention et pénalisante à la cession

En revanche, en cas de vente des biens immobiliers, la plus-value est taxée comme un résultat et se détermine comme suit : Prix de cession – Valeur nette comptable (= valeur d'acquisition – amortissements pratiqués).

Par conséquent, plus le bien est détenu longtemps, plus l'amortissement pratiqué est important, ce qui mène à une taxation de la plus-value sur le prix de cession. En résumé, la fiscalité est favorable pendant la détention et pénalisante à la cession. La société civile soumise à l'IS est donc intéressante si vous souhaitez maîtriser votre pression fiscale au niveau de l'impôt sur le revenu en maintenant de la trésorerie au sein de la société (après remboursement des prêts) et si vous avez pour objectif de conserver les biens immobiliers qui y sont logés.

Attention toutefois aux locations meublées de biens logés en SCI, votre société est alors automatiquement soumise à l'IS.

Me Raphaëlle Robert Notaire à Saint-Pierre



MEETING FOR JOB - 21 JUIN 2018 - HÔTEL LUX*













TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE - 12 JUIN 2018 - DOMAINE DU MOCA



























Accélérateur de projets d'avenir

PROSPECTIVE

ATTRACTIVITÉ

INNOVATION

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

OBSERVATOIRE



DU 10 AU 14

SEPTEMBRE

2018

What?

L'innovation : Votre allié dans la réussite de vos projets

Tout au long de l'année, Nexa et Innovons La Réunion organisent l**es Semaines de l'Innovation** : des évènements interactifs et constructifs qui vous guident vers de nouveaux concepts, pour développer vos capacités d'innovation. Ces semaines « thématiques » représentent un véritable tremplin pour booster vos projets.

A travers cette 3ème édition 2018, Nexa et Innovons La Réunion vous invitent à vous former sur la construction de votre business model. Objectifs : élaborer, modifier ou réinventer votre modèle économique pour le rendre compétitif.



Chefs d'entreprises, entrepreneurs, startuppers : Construisez ou reconcevez de manière innovante votre business model!

Le **Business Model Canevas** exprime de manière synthétique **le processus de création de valeur ajoutée dans votre entreprise**. Créer son entreprise ou démarrer un projet sans l'avoir mûrement réfléchi avec un expert, revient à prendre des risques sur sa réussite.

Pour cette nouvelle édition, Nexa et Innovons La Réunion vous invitent à :

- apprendre à créer ou à transformer votre business model, en intégrant les bonnes pratiques du métier
- analyser des cas réels pour susciter le partage d'expérience
- utiliser des outils d'analyse en stratégie business à travers une pédagogie moderne et innovante

Cette semaine s'articulera autour de différents temps forts organisés dans le Nord et le Sud de l'île : ateliers, rendez-vous individuels, afterwork.

Venez vous former auprès d'un expert reconnu, dans une démarche personnalisée, ludique et innovante !



Pré-inscrivez-vous dès maintenant



Suivez-nous sur







Contact : contact@nexa.re - www.nexa.re - Tél : 02 62 20 21 21





